



Paris Normandie et presse havraise

Un délai est gagné, continuons la mobilisation !

Le tribunal de commerce a entendu toutes celles et tous ceux qui revendiquaient un délai pour que Paris Normandie et la presse havraise bénéficient d'une négociation nationale entre vendeur, repreneur, gouvernement, syndicats patronaux et représentation salariale.

Le tribunal de commerce a en effet estimé que son propre délai, fixé au 11 avril, était trop court pour ça. La nouvelle date butoir est dorénavant fixée au 21 juin.

Ce délai est à inscrire entièrement au compte de la mobilisation, de la vigilance et de l'unité des salariés et des syndicats.

Les équipes syndicales de la Filpac CGT, réunies le 11 avril à Déville-les-Rouen, revendiquent :

- La dette contractée par Philippe Hersant doit être réglée, en dehors de la nécessaire négociation sur les titres et les emplois, par une renégociation entre les banquiers et l'Etat. Cette dette ne saurait être opposée aux emplois et aux titres.
- Le groupe Rossel, qui semble être le repreneur actif, doit annoncer clairement qu'il investit dans l'ensemble des titres du groupe GHM et dans la sauvegarde des emplois.
- La négociation, nécessaire pour toutes et tous, doit être nationale et porter sur l'ensemble des journaux et des emplois du groupe GHM. Il n'existe aucune autre solution que cette issue négociée.
- Le SPQR doit assurer l'application de l'accord GPEC, en tous points opposable aux mesures de destruction des emplois, de licenciements et de mise en cause de l'existence des titres. Il y va de la crédibilité même des accords signés avec le syndicat patronal, et de ses demandes d'aides de quelque nature que ce soit auprès des pouvoirs publics.

Pour porter ces revendications, les syndicats de la Filpac CGT décident :

- De poursuivre les assemblées générales, « les lundis de Paris Normandie », pour en faire des moments d'information, un débat permanent avec les salariés de façon que rien n'échappe à la vigilance collective.
- De diffuser une prise de position publique à destination des salariés, de façon que les titres et les emplois soient supportés par le plus grand nombre possible.
- D'élargir l'unité et de répondre aux mots d'ordre nationaux de la Filpac CGT.

Déville-les-Rouen, le 11 avril 2012